



LES ACCIDENTS CLIMATIQUES EN ARBORICULTURE

| | |
|---|--|
| Durée du stage : 7 heures | Horaire : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17 h00 |
| Date : 7 Novembre 2017 | Lieu : Etablissement Magnan – 270 Route de Gap – 04200 SISTERON |
| Responsable de stage : Karine DEJEAN – Tél : 06 30 00 68 14 kd@raisonalpes.fr | |
| Formateurs : Marion CURTI, salariée de Raison'Alpes, Conseillère technique en arboriculture | |
| Libellé du public : Responsable d'exploitation, salarié agricole | |
| Coût de la formation : 125€ HT (TVA 20%) soit 150 € TTC par personne, pour les producteurs cotisants à VIVEA, possibilité de prise en charge directe | |

PROGRAMME DE FORMATION

| | | |
|--|------|---|
| Objectif de la formation : acquérir et consolider les connaissances sur les accidents climatiques en arboriculture, anticiper leur impact grâce à des solutions innovantes et trouver des méthodes pour minimiser leurs dégâts directs et indirects | | |
| Module 1 | 2h00 | Les principaux accidents climatiques en arboriculture : le gel et la grêle - Définition - Le mécanisme de fonctionnement - Les dégâts |
| Module 2 | 2h30 | Les symptômes des accidents climatiques dans les vergers Impact des accidents climatiques sur : - La culture - Les fruits - Le rendement Le développement de maladie : le mécanisme d'infection, les symptômes, les moyens de lutte curative et préventive |
| Module 3 | 2h30 | Identification des différents moyens possibles pour pallier à un accident climatique ou à ses effets directs et indirect |

Méthodes pédagogiques :

- formation en salle sur support power point,
- Etude de cas concrets,
- Echange entre participants
- quizz

Modalité d'évaluation des acquis de la formation :

- présence obligatoire du stagiaire durant la totalité de la formation
- remise d'une attestation de présence en fin de stage
- remise d'un livret récapitulatif de formation au certificat individuel « Les accidents climatiques en Arboricultures »

DK/RA V2 2017 – 07